

SOLUTIONS?



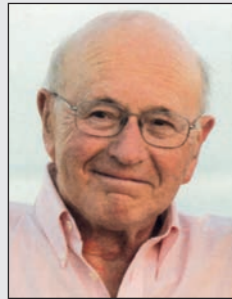
PB-PP | B-0000
BELGIE(N) - BELGIQUE

Bureau de dépôt 1099
BRUXELLES X P505321 - 1/158

Retour d'envoi non distribué ESTS bld de l'Abattoir 28 - 1000 Bruxelles

TRIMESTRIEL N° 162 - 2^{ème} TRIMESTRE 2016

Hommage à Jean-Marie de Munter – Président d'Honneur d'Espace Social Télé-Service (17/02/1933 – 08/05/2016)



C'est avec un sentiment de profonde tristesse mais également de gratitude que nous avons rendu un dernier hommage à Jean-Marie de Munter. Espace social Télé-Service ne serait pas aujourd'hui cette maison d'humanité au cœur de Bruxelles si Jean-Marie ne s'y était donné avec autant de cœur, d'intelligence, d'efficacité, de respect et de modestie.

ESTS a été créé en 1961. Dès 1962, Jean-Marie y est devenu bénévole et participait comme jeune juriste aux consultations juridiques du samedi matin. En 1995, Jean-Marie quitte ses fonctions d'administrateur-délégué à La Royale Belge et reprend la présidence d'ESTS. Dès 1998, Jean-Marie entame la tâche énorme de faire sortir ESTS des petites maisons précaires de la rue du Boulet pour créer au boulevard de l'Abattoir un véritable « Espace » social. Son temps, ses talents personnels et les atouts de son carnet d'adresses ont collaboré grandement à faire reconnaître notre maison sur l'échiquier bruxellois de la lutte contre les pauvretés. Merci pour tout, Jean-Marie. L'ensemble des travailleurs, des bénévoles et des administrateurs d'ESTS peut te garantir que nous continuons ce travail auquel tu as si largement contribué.

ESTS a été créé en 1961. Dès 1962, Jean-Marie y est devenu bénévole et participait comme jeune juriste aux consultations juridiques du samedi matin. En 1995, Jean-Marie quitte ses fonctions d'administrateur-délégué à La Royale Belge et reprend la présidence d'ESTS. Dès 1998, Jean-Marie entame la tâche énorme de faire sortir ESTS des petites maisons précaires de la rue du Boulet pour créer au boulevard de l'Abattoir un véritable « Espace » social. Son temps, ses talents personnels et les atouts de son carnet d'adresses ont collaboré grandement à faire reconnaître notre maison sur l'échiquier bruxellois de la lutte contre les pauvretés. Merci pour tout, Jean-Marie. L'ensemble des travailleurs, des bénévoles et des administrateurs d'ESTS peut te garantir que nous continuons ce travail auquel tu as si largement contribué.

N'oubliez pas de noter d'ores et déjà les deux dates suivantes.

DIMANCHE 4-09-2016 Marche d'Espace Social

Promeneurs, randonneurs, joggeurs et gourmands, venez nous rejoindre de 9h à 16h en forêt de Soignes (5,10,15,20 km).

Départ : Fraternités du Bon Pasteur, rue au Bois 365b – 1150 Bxl (bus 36 arrêt Manoir d'Anjou, Tram 39 arrêt rue au Bois).

MARDI 18-10-2016 Restos Solidaires

Des restaurateurs solidaires allient gastronomie, convivialité et solidarité au profit d'ESTS. www.restosolidaires.be accessible à partir du 19-09-2016.



Par soucis pour l'environnement - imprimé sur papier recyclé

ESPACE SOCIAL TELE-SERVICE A.S.B.L.

Centre d'action sociale globale agréé par la Commission Communautaire Française (COCOF) 28 Boulevard de l'Abattoir 1000 Bruxelles
tél. 02/548 98 00 - fax 02/502 49 39 - e-mail : espacesocial@tele-service.be - site : www.espacesocial.be

Tous dons versés en une ou plusieurs fois sur le compte IBAN: BE62-2100-2049-7061
et atteignant dans l'année au moins 40 € offrent une réduction d'impôt.

Handtekening(en)
Signature(s)

OVERSCHRIJVINGSOPDRACHT ORDRE DE VIREMENT



Bij invulling met de hand, één HOOFDLETTER of cijfer in zwart (of blauw) per vakje
Si complété à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case

Gewenste uitvoeringsdatum in de toekomst / Date d'exécution souhaitée dans le futur	Bedrag / Montant	EUR	CENT
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Rekening opdrachtgever (IBAN) Compte donneur d'ordre (IBAN)	<input type="text"/>		
Naam en adres opdrachtgever Nom et adresse donneur d'ordre	<input type="text"/>		
Rekening begunstigde (IBAN) Compte bénéficiaire (IBAN)	B E 6 2 2 1 0 0 2 0 4 9 7 0 6 1		
BIC begunstigde BIC bénéficiaire	<input type="text"/>		
Naam en adres begunstigde Nom et adresse bénéficiaire	E S P A C E S O C I A L a s b l B O U L E V A R D D E L ' A B A T T O I R 2 8 1 0 0 0 B R U X E L L E S		
Mededeling Communication	S O L U T I O N S 1 6 2		

L'accès aux droits, un enjeu de société

La Justice fait ou a fait beaucoup parler d'elle ces derniers mois. Le tableau est sombre. D'éminents magistrats ont dénoncé dans la presse son désinvestissement massif et c'est sans parler de la grève des agents pénitentiaires et de la situation insoutenable des détenus.

La Justice est, et demeure, un magnifique instrument pour réaliser une véritable égalité des droits pour tous les individus et d'autant pour les plus fragilisés d'entre nous. C'est par le biais d'un meilleur accès à la Justice et aux droits que les personnes précarisées pourront être moins vulnérables.

Mais... L'accès à la Justice est cher, très cher : en 2012, aux tarifs des huissiers de Justice s'ajoute une TVA de 21%, suivie en 2014 d'une TVA de 21% sur les honoraires d'avocats et d'une augmentation conséquente des droits de greffe.

La Justice manque cruellement de moyens : moins de personnel dans les greffes, non remplacement des juges pensionnés, fermetures de différentes justices de Paix... Le mot d'ordre ministériel est l'économie budgétaire. Le projet : réaliser 10% d'économie sur le budget Justice.

S'y ajoute une succession de réformes récentes mises en place par le Ministre de la Justice appelée « Pot-Pourri 1 » visant les matières civiles et « Pot-Pourri 2 » traitant les matières pénales, réformes préoccupantes à bien des titres.

Dans ce contexte, comment s'inscrit notre action d'aide juridique de première ligne ? Que faisons-nous au quotidien pour promouvoir, soutenir l'accès à une information juridique de qualité et à une justice démocratique et accessible ? C'est au cœur de ce numéro très spécial que vous le découvrirez.

Sabine Van Bever



Le service juridique d'Espace Social Télé-Service, un service généraliste de première ligne



Notre action sur le terrain

Depuis plus de 50 ans, notre service accueille les bruxellois-es aux prises avec des difficultés juridiques. Nous prenons le temps de l'écoute et de la rencontre. Chaque juriste est amené à décoder la demande, à reformuler en termes compréhensibles la problématique juridique, à évaluer avec la personne les solutions à déployer. Il informe et réoriente au besoin.

Notre intervention de première ligne se situe tant en aval qu'en amont de la procédure judiciaire :

- dans une phase précontentieuse où tout est encore possible y compris d'éviter une procédure par une intervention appropriée
- comme au niveau de l'exécution où les personnes sont aux prises avec des saisies mobilières, immobilières...

S'il y a procédure, le juriste vérifiera l'intervention possible d'un avocat « pro deo », assurera le relais et au besoin fera l'interface client/avocat.

Qui sommes-nous ?

Une belle équipe ! Ancien notaire, ancien Juge de Paix, avocat, consultant en fiscalité pensionné,... Chaque volontaire assure une fois par semaine, sa permanence avec conviction. Il s'agit de :

Max pratiquant les matières notariales et le droit de la copropriété.

Eric se passionnant pour toutes les questions d'assurances.

Françoise, généraliste, compétente en matière de bail, droit civil, familial...

Bénédicte, généraliste, affectionnant les questions notariales, le droit familial, le droit du bail ...

Pierre pratiquant le droit social et le droit du travail.

Catherine, généraliste, à l'aise notamment dans les matières du bail, du droit familial, du droit de la copropriété, du droit civil...

Francis, féru de droit fiscal et assurant de nombreuses permanences en mai et juin pour compléter les déclarations annuelles.

Sabine, seule permanente salariée généraliste coordonne cette équipe de choc qui a assuré 833 consultations en 2015.

Vous souhaitez nous rejoindre ?

N'hésitez pas à contacter Etienne Monnier, responsable du volontariat au 02 548 98 00 ou volontariat@tele-service.be

Notre financement

Notre fragilité réside toujours, à l'heure actuelle, en l'absence totale de financement public. Un léger espoir pourrait poindre à l'horizon 2017 mais rien n'est moins sûr. En effet, L'aide juridique de première ligne (à la différence de la seconde ligne), a été transférée depuis la 6ème réforme de l'Etat, du Ministère de la Justice à la Fédération Wallonie-Bruxelles et plus précisément au Ministre Madrane. Celui-ci a saisi cette opportunité pour tenter d'harmoniser dans le cadre d'un décret les différentes compétences héritées soit, les maisons de justice, l'aide sociale aux détenus, l'aide aux justiciables, les espaces rencontres et l'aide juridique de première ligne.

Il a eu le mérite d'associer dans cette réflexion tous les acteurs regroupés dans des groupes de travail technique et de négociation.

Le processus n'a pas encore abouti mais nous pouvons déjà relever que la pression budgétaire a, ici encore, miné les débats. A suivre donc...

Quelques échos de nos juristes

- « Au départ d'une matière technique, le contact est humain ! »
- « A la fois satisfaction du travail réalisé et frustration de voir comme c'est difficile pour les personnes d'aller jusqu'au bout des démarches ! »
- « Nos clients ont toutes les nationalités ! »
- « Il faut déjà une bonne dose d'énergie et de persévérance pour valoriser ses droits »

Notre action collective

Si notre rôle de prévention est conséquent, il n'y a pas toujours possibilité d'une solution amiable. Il est dès lors incontournable d'avoir l'opportunité de faire valoir ou de défendre ses droits dans le cadre d'une procédure.

En cela le malaise vécu par le monde judiciaire impacte grandement notre pratique. C'est récemment par rapport au tout nouveau projet de loi du 4 mai 2016, modifiant l'aide juridique de seconde ligne que nous nous sommes mobilisés. Obtenir l'aide d'un avocat « pro deo » deviendra beaucoup plus difficile. Cette préoccupation a été relayée au sein de la « Plate-forme Justice pour tous », rassemblant avocats, magistrats et associations. Cette mobilisation nous a amenés (entre autres) à marcher le 27 avril dernier du Bureau d'Aide juridique au Ministère de la Justice afin d'y déposer la pétition lancée il y a plusieurs mois.

Il nous paraît essentiel en tant que première ligne d'être solidaire d'une aide juridique de seconde ligne accessible avec des avocats pro deo correctement rémunérés.

